

uniquement sur Internet :
<http://www.ac-nantes.fr> (rubrique « examens »)
du 25 novembre au 18 décembre 2020

Rectorat

Direction
des Examens
et Concours

DEC 6-1

Valérie BOUCHER
Nadia GREGOIRE
tél : 02.40.37.37.94
dec.bcp@ac-nantes.fr4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3**INFORMEZ-VOUS**
sur www.ac-nantes.fret, si vous êtes
concerné, téléchargez
le formulaire de
demande
d'aménagement
d'épreuve (lié au
handicap)
(rubrique « examens »,
puis « aménagement
d'épreuves »)

1. PRE-INSCRIPTION :

Connectez-vous sur le site www.ac-nantes.fr rubrique « examens » puis « mention complémentaire de niveau 4 » et « inscription ». Pour rappel, vous devez vous inscrire dans votre académie de résidence.

Etape 1 : Créer votre compte Cyclades

Cette étape est nécessaire pour pouvoir vous inscrire. Votre adresse mail doit être **valide et unique**. **Conservez bien votre mot de passe** (il doit comporter au moins 8 caractères dont au moins une minuscule, une majuscule et un caractère spécial) pour pouvoir vous connecter tout au long de la session et accéder aux documents mis à votre disposition dans votre espace candidat. Suite à la création de votre compte, vous recevrez un mail : vous avez 48h pour cliquer sur le lien « **Activer mon compte** », sinon votre compte sera supprimé.

Etape 2 : Vous inscrire

Connectez-vous à votre compte et procédez à votre inscription via l'onglet « m'inscrire ».

A l'issue de l'inscription, ne pas oublier d'enregistrer.

Aller dans l'espace « mes documents » pour éditer la confirmation d'inscription et la liste des pièces justificatives

- Vous pouvez ensuite modifier votre pré-inscription (jusqu'au 18 décembre 2020).
- Si vous changez d'adresse postale, vous devrez **aussitôt communiquer la nouvelle adresse, par écrit, au Rectorat**, tout en faisant ré-acheminer **le courrier expédié à l'ancienne adresse**.

Le programme des épreuves (définition des épreuves, référentiel, tableau de correspondance) est consultable sur le site EDUSCOL rubrique « scolarité et parcours de l'élève » « diplômes » « diplômes professionnels » puis « mention complémentaire de niveau 4 ».

2. INSCRIPTION DEFINITIVE :

Dès la finalisation de votre inscription sur internet :

- **imprimer votre confirmation d'inscription** et son annexe via votre compte Cyclades rubrique « Mes documents ».
- **vérifier**, et éventuellement compléter ou corriger, puis dater, **signer et expédier votre confirmation d'inscription au Rectorat**, accompagnée des pièces justificatives énumérées ci-dessous.

Votre candidature sera annulée si la « confirmation d'inscription » signée et accompagnée des pièces justificatives n'est pas parvenue au Rectorat le 8 janvier 2021.

Pièces justificatives à fournir :

- une photocopie d'une **pièce d'identité**,
- une **attestation de formation** à la mention complémentaire, ou certificat(s) de travail pour les candidats ayant occupé au moins 3 ans dans un emploi et dans un domaine professionnel correspondant aux finalités de la Mention Complémentaire,
- photocopie du **diplôme** exigé par le référentiel de la spécialité, ou de l'autorisation accordée par le Recteur,
- pour les candidats ayant déjà subi une session de MENTION COMPLÉMENTAIRE, une photocopie du **dernier relevé des notes** obtenues à l'examen,
- pour les candidats présentant un handicap : **demande d'aménagement d'épreuves** (www.ac-nantes.fr),
- pour les candidats à la MC « peinture-décoration » ou « technicien en énergies renouvelables » : attestation de formation relative aux échafaudages R 408,
- certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) pour les candidats de moins de 25 ans.